

PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2023
FICHE ACTION SYNTHÉTIQUE**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Service : CENTRE MUNICIPAL LA COLLINE – PÔLE CENTRE SOCIAL
Adresse	13 rue Rabelais 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	PARLONS PARENTALITE !
Renouvellement de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Priorités du cadre stratégique	<input checked="" type="checkbox"/> Favoriser la réussite éducative <input type="checkbox"/> Améliorer l'accès aux droits et l'implication citoyenne <input type="checkbox"/> Lutter contre l'insécurité, améliorer le quartier et son image <input type="checkbox"/> Améliorer et renforcer le partenariat, clarifier la communication envers les habitants <input type="checkbox"/> Favoriser l'accès à l'emploi <input type="checkbox"/> Renforcer l'accueil des entreprises et favoriser leur participation à la politique de la ville
Thème ACsé (Se référer à la nomenclature 2022)	1.3 - Parentalité et droits sociaux 131 - Soutien à la parentalité 1311 - Soutien à la fonction parentale
Lieu(x) de déroulement de l'action (dans quelle structure ? dans quel(s) quartier(s)?...)	Centre municipal la Colline Autres structures municipales du Bois l'Abbé - Chennevières

<p>Public visé</p>	<p>- Nombre de personnes concernées : 150</p> <p>- Origine géographique :</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) réglementaire(s) <input type="checkbox"/> Public issu du ou des quartier(s) en veille</p> <p>- Caractéristiques d'âge :</p> <p><input type="checkbox"/> 0/5 ans <input type="checkbox"/> 6/15 ans <input type="checkbox"/> 16/17 ans <input type="checkbox"/> 18/25 ans <input type="checkbox"/> 26/64 ans <input type="checkbox"/> 65 ans et plus <input checked="" type="checkbox"/> Tous âges</p> <p>- Caractéristiques de sexe :</p> <p><input type="checkbox"/> Femmes <input type="checkbox"/> Hommes <input checked="" type="checkbox"/> Mixte</p> <p>- S'il s'agit d'un public spécifique, le préciser (jeunes, femmes, familles, DELD, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées...) :</p> <p>Famille, adultes, enfants et adolescents.</p>
<p>Dates de déroulement de l'action (date de démarrage / date de fin / fréquence)</p>	<p>Date de démarrage : janvier 2023 Date de fin : décembre 2023 Durée : un an Fréquence : une fois par mois</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rendez-vous parentalité : 4 fois par an. - Livret Parentalité : 1 fois par an. - Décris-moi un parent : lors des vacances scolaires. - Papa on fait quoi ? : 4 fois par an. - Atelier vie quotidienne : 4 fois par an.
<p>Objectifs opérationnels de l'action (3 maximum)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale - Renforcer les liens papas-enfants à travers un temps d'activité
<p>Description synthétique de l'action</p>	<p>Contexte / Cadre général :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les études montrent que les parents ne savent plus comment se faire obéir de leurs enfants et que les enfants n'arrivent pas à se faire comprendre de leurs parents. - Le constat a été fait que les pères sont peu présents sur les actions que met en place le Centre municipal la Colline : aussi bien sur le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) que sur les actions touchant la parentalité et les sorties culturelles. <p>Aussi il est important de les valoriser à travers une action les touchant spécifiquement.</p>

Déroulement de l'action / étapes :

Rendez-vous parentalité :

4 Rendez-vous parentalité seront organisés sur l'année à raison d'une soirée par trimestre aux dates suivantes :

- Mardi 24 janvier 2023 : thème à définir
- Vendredi 31 mars 2023 : « Les sujets tabous » avec la Maison de l'adolescent de Champigny.
- Vendredi 02 juin 2023 : : thème à définir
- Vendredi 10 novembre 2023 : « L'équilibre dans la relation éducative entre les parents » avec la Maison de l'adolescent de Champigny.

Les participants seront accueillis, de 19h00 à 22h00 au Centre municipal. Chaque soirée débutera par un débat entre 19h00 et 20h30 ; les thématiques seront en lien avec la parentalité. Les participants pourront échanger leurs expériences, leurs conseils et trouver ensemble des solutions à leurs difficultés parentales. Des professionnels spécialisés interviendront pour apporter des compléments d'information. Les temps de débats seront suivis par un dîner convivial entre 21h00 et 22h00. Des animations seront proposées pour les enfants des participants.

Livret Parentalité :

En 2023, un livret « Parentalité et numérique » sera distribué dans les différents établissements scolaires de la ville. Il comportera des astuces et conseils destinés aux parents.

Papa on fait quoi ?

L'atelier « Papa on fait quoi ? » est destiné aux papas et aux enfants. Le terme « papa » est à prendre au sens large. Il comprend les pères mais aussi les oncles, les grands-pères, etc. L'atelier a pour vocation d'offrir un temps, pour que papas et enfants puissent partager un moment/une activité ensemble et ainsi de renforcer des liens et en nouer de nouveaux, par le biais d'activités.

4 ateliers seront organisés sur l'année à raison d'un atelier par trimestre aux dates suivantes :

- Vendredi 24 février 2023
- Samedi 13 mai 2023
- Samedi 30 septembre 2023
- Vendredi 24 novembre 2023

Des activités sportives, des temps de jeux collectifs et/ou des activités de bricolage seront proposés. La programmation sera faite en tenant compte des propositions et souhaits des participants.

Ateliers Vie Quotidienne :

4 ateliers seront organisés au cours de l'année. Des thématiques variées sur la vie quotidienne et la fonction parentale seront abordées, telles que :

- Des ateliers de fabrication de lessive écologique et économique
- Les économies d'énergie (eau, gaz et électricité)

- La gestion des papiers administratifs de la famille
- Budget et relation avec la banque

Des partenaires et professionnels seront conviés afin d'apporter conseils et expertises.

Décris-moi un parent :

Contrairement aux autres actions de ce projet, cette action est destinée uniquement aux enfants afin de questionner dès le plus jeune âge sur les questions de parentalité.

L'atelier aura lieu durant les vacances scolaires 4 fois dans l'année.

Au moyen de rencontres, d'échanges sous forme de jeux ou de théâtre, les différents groupes décriront le rôle des parents (leurs droits, leurs obligations) et leur vision de la parentalité.

Les retours des enfants feront l'objet d'une restitution sous une forme restant à définir.

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Salles d'activités, vidéoprojecteur, ordinateurs, matériel pédagogique.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)	5	0,15
Adultes-Relais		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
Bénévoles	3	0,01
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

Le soutien à la parentalité constitue autant une réponse au besoin d'accompagnement que de nombreux parents expriment, qu'un levier essentiel de prévention globale et universelle dans de multiples domaines (santé, réussite scolaire, conséquences néfastes des ruptures familiales, etc.) qui mobilisent des partenaires professionnels.

	<p>Qui a identifié ce(s) besoin(s) ? En 2021, dans le cadre du renouvellement de son projet social, le Centre municipal a actualisé le diagnostic du territoire.</p> <p>En ce qui concerne la famille et les relations enfants/parents, il ressort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la présence de nombreuses familles monoparentales ; - des parents qui travaillent en horaires décalés ou tard le soir ; - la gestion des plus petits par les plus grands dans le foyer ; - les adolescents se couchent de plus en plus tard ; - la non-fréquentation des pères de famille du Centre municipal. <p>En 2022, les agents du Centre municipal la Colline de la ville de Chennevières-sur-Marne ont constaté les mêmes éléments que l'année précédente.</p>
<p>Acteurs et partenaires</p>	<p>Personne responsable de l'action : Nom / Prénom : Mme CHANTRIAUX Myriam Fonction : référente famille Téléphone : 01.45.94.27.99 Mail : myriam.chantriaux@chennevieres.fr</p>
	<p>Intervenants sur l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme ANDRÉAN Hélène – Animatrice socioculturelle - Mme CARLIER Delphine – Responsable du CCAS - Mme CHANTRIAUX Myriam – Référente famille - M. OUMOURI Tadjidine – Animateur socioculturel - Mme MOREIRA LOPES CABRAL Romisa – Coordinatrice Animation globale
	<p>Partenaires :</p> <p>- Services communaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Service éducation-enfance - Service jeunesse - Service accueil de la mairie - Ecole Municipale de Foot - CCAS et l'épicerie solidaire <p>- Partenaires extérieurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agence Départementale d'Information sur le Logement - Association Chaleur et partage - Maison de l'adolescent - Education nationale <p>- Dispositifs mobilisables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ANCT – BOP 147 - REAAP

<p>Evaluation de l'action Résultats attendus et indicateurs</p>	<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apporter des outils des méthodes aux parents. - Permettre à chacun de s'exprimer librement concernant les difficultés rencontrées. - Echanger des conseils et/ou solutions entre parents. <p>Indicateurs prévus pour l'action : Il sera relevé le nombre de participants par action où seront distinguées les catégories par âges, sexes et zones de résidences. Un questionnaire de satisfaction permettra d'évaluer l'impact des différentes actions tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif (apports et découvertes culturels). De plus, il permettra de recenser les souhaits pour les actions à venir.</p>																					
<p>Financement de l'action</p>	<p>Nature et objet des postes de dépenses les plus significatifs (honoraires de prestataires, salaires, déplacements, etc.) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prestation de service : 2 850 € - Achats matières et fournitures : 1 650 € - Charges de personnel : 6 249 € <p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ? Non, sauf pour l'action papa on fait quoi ?</p> <p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) : Tarification modulée uniquement dans le cadre des sorties « Papa on fait quoi ».</p> <p>Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :</p> <table border="1" data-bbox="555 1413 1503 1939"> <thead> <tr> <th>Agent</th> <th>Nb d'heures</th> <th>Charges de personnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ANDRÉAN Hélène Animatrice socioculturelle</td> <td>128h</td> <td>2 676,48 €</td> </tr> <tr> <td>CARLIER Delphine Responsable du CCAS</td> <td>20h</td> <td>500,60 €</td> </tr> <tr> <td>CHANTRIAUX Myriam Référente famille</td> <td>73h30</td> <td>2 163,11 €</td> </tr> <tr> <td>OUMOURI Tadj – Animateur socioculturel</td> <td>25h30</td> <td>515,10 €</td> </tr> <tr> <td>MOREIRA LOPES CABRAL Romisa Coordinatrice animation globale</td> <td>19h30</td> <td>393,71 €</td> </tr> <tr> <td>TOTAL</td> <td>266h30</td> <td>5 855,29€</td> </tr> </tbody> </table> <p>Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes et de</p>	Agent	Nb d'heures	Charges de personnel	ANDRÉAN Hélène Animatrice socioculturelle	128h	2 676,48 €	CARLIER Delphine Responsable du CCAS	20h	500,60 €	CHANTRIAUX Myriam Référente famille	73h30	2 163,11 €	OUMOURI Tadj – Animateur socioculturel	25h30	515,10 €	MOREIRA LOPES CABRAL Romisa Coordinatrice animation globale	19h30	393,71 €	TOTAL	266h30	5 855,29€
Agent	Nb d'heures	Charges de personnel																				
ANDRÉAN Hélène Animatrice socioculturelle	128h	2 676,48 €																				
CARLIER Delphine Responsable du CCAS	20h	500,60 €																				
CHANTRIAUX Myriam Référente famille	73h30	2 163,11 €																				
OUMOURI Tadj – Animateur socioculturel	25h30	515,10 €																				
MOREIRA LOPES CABRAL Romisa Coordinatrice animation globale	19h30	393,71 €																				
TOTAL	266h30	5 855,29€																				

biens meubles [matériel, véhicules, etc.] ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables.)

- Concernant les rendez-vous parentalité : 26 heures.
- Les courses 2h par conférence 2 personnes pour 2 conférences (8 heures).
- La cuisine 3h par conférence 3 personnes pour 2 conférences (18 heures).

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'opération :

Néant

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action pour 2023 et celui de 2022 (notamment les augmentations) :

Augmentation des budgets suivants :

- Prestations de services : revalorisation de ce poste budgétaire lié à l'augmentation des tarifs des prestataires en 2022.
- Charges de personnel : le nombre d'heures n'a pas changé par rapport à 2022, mais le budget a augmenté dû à la hausse de l'indice et le changement d'agents.

Cadre réservé à l'administration :

Avis du comité technique :

Date :

Décision du comité de pilotage :

Date :

Le 15/11/2022

Mickael ASSOUS
Conseiller municipal de Chennevières-sur-Marne
Délégué à la Politique de la Ville et l'Épicerie solidaire